

# SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



## DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Pages 2-3	SIGNATURE CONVENTION TERRAIN FOOTBALL	Page 10
RENOVATION DE LA FAÇADE DE L' ÉGLISE	Page 4	ASSOCIATIONS	Pages 11-16
AU COEUR DE NOS ÉCOLES	Page 5	INFOS PRATIQUES	Pages 17-18
ALSH JUILLET 2022	Pages 6-7	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 19
TRAVAUX	Page 8	ÉTAT CIVIL	Page 20
PARTICIPATION CITOYENNE	Page 9	EXPOSITION DE CRÈCHES NUMÉROS UTILES	

# L'EDITO DU MAIRE



Pierrytières, Pierrytiers,

Après un été chaud et ensoleillé, après de belles vendanges annonciatrices d'une année de grande qualité, il est temps, désormais, de profiter des couleurs automnales et de feuilleter notre bulletin municipal d'octobre.

La situation socio-économique ne connaît pas d'améliorations. La guerre est aux portes de l'Europe avec les horreurs trop souvent réitérées contre les populations civiles. Ce conflit est aussi la cause d'un grand dérèglement politique et économique à travers le monde. Nous rencontrons des difficultés pour voir honorer les commandes nécessaires au fonctionnement de la commune, nous devons faire face à des hausses tarifaires dans des proportions inconnues depuis fort longtemps.

J'ai demandé à ce que nous soyons attentifs à toutes ces difficultés et souhaité, après discussion avec les adjoints au Maire, ne pas répercuter les hausses de coût sur la tarification des services aux usagers.

Nous sommes, dans le cadre du groupement de commandes, en cours de fixation des prix de l'énergie avec nos fournisseurs. Les derniers arbitrages annoncent une facture à venir plus élevée.

Nous serons contraints de faire des choix si la situation se dégrade encore et mettrons en application toutes les mesures que le Gouvernement nous demandera de respecter.

La première concerne le chauffage avec la limitation à 19°C dans les locaux publics. Nous procédons à l'installation de nouvelles vannes pour la régulation de la chaleur dans les bâtiments les plus anciens et demandons aux utilisateurs de veiller au respect des mesures préconisées.

S'agissant de l'éclairage public, le passage au Led, au cours du mandat 2014-2020, permet de limiter les consommations, même si quelques lampes au mercure ou au sodium ont été maintenues sur les zones habitées, faute d'avoir pu obtenir du Syndicat des Energies de la Marne, l'effacement des derniers réseaux aériens et pu procéder à la fin du déploiement du Led dans notre village.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir réalisé ce changement de système d'éclairage, passant à une puissance unitaire de 36 ou 42 watts au lieu des 125, 150 et même 250 watts des anciens luminaires.

Mais, même en consommant moins, le coût sera bien plus élevé cette année et encore plus à l'avenir.

Dès aujourd'hui certaines collectivités ont fait le choix de supprimer l'éclairage public sur une partie de la nuit, d'autres sont en pleine réflexion...

Nous verrons si nous devons passer par une telle solution et nous prendrons nos responsabilités.

Dans ce contexte difficile, nous poursuivons nos travaux et programmes d'amélioration du cadre de vie. Le nouveau terrain de football qui avait recueilli la quasi-unanimité de votes favorables (un seul manquant à l'appel) a été réceptionné. Dans le cadre d'une convention bilatérale approuvée par le Conseil à une large majorité (un seul et même manquant) le Club a pu retrouver le complexe sportif le 30 septembre. Il nous fallait impérativement obtenir le certificat de conformité de la part des instances sportives, ce qui fut fait le 29 septembre.

Ne cherchez pas d'autres loups ou quelques lapins, c'était juste cette homologation qu'il nous fallait obtenir pour permettre aux joueurs de rechausser les crampons à Pierry.

La Municipalité a ainsi affirmé très largement son soutien à la pratique du sport et à la vie associative.

La prochaine étape sera située autour du Tennis, avec une rénovation des clôtures, un mini stade pour compléter l'offre ainsi que divers aménagements pour accueillir les habitants de tous les âges, en un même lieu, pour la pratique du sport mais, également, pour profiter de la quiétude des lieux. En effet, nous porterons un soin particulier à l'intégration paysagère du site pour que chacun puisse s'y retrouver.

A la fin de l'été, l'Église a connu quelques travaux de confortement pour préserver cet édifice de grande valeur patrimoniale. Nous avons des travaux intérieurs à mener au niveau du plafond de la nef et nous souhaitons mettre en valeur les magnifiques vitraux. Les consultations avec les entreprises sont en cours.

Au niveau du Chai, la partie longeant la rue Cazotte a fait l'objet d'un nettoyage complet de la couverture avec vérification exhaustive de celle-ci. Nous éviterons ainsi les fuites et proliférations de mousses et lichens qui viennent abîmer la tuile.

Nous allons engager des travaux sur nos écoles. La maternelle se verra dotée de nouvelles fenêtres, plus lumineuses, mieux isolées pour un confort d'utilisation accru pour nos enseignants et enfants.

A l'élémentaire, les sols des couloirs, les lavabos et la cage d'escalier sont à rénover. Nous conserverons en revanche les parquets des classes qui permettent de garder l'esprit de cette école communale.

S'agissant des voiries et réseaux, des reprises ont dû être opérées sur le réseau d'eau de la rue Jean Jaurès, quelques mois seulement après la réalisation des enrobés. La Communauté d'Agglo a fait reprendre les travaux par l'entreprise défaillante. Nous avons obtenu la reprise pleine largeur de ces enrobés, toujours aux frais de l'entreprise.

Nous adressons notre soutien aux riverains qui ont connu, une fois de plus, les désagréments des travaux.

La Communauté d'Agglo a démarré les travaux sur les réseaux d'Eau et Assainissement de la rue de la Marquetterie. Le démarrage du chantier a été décalé pour tenir compte des vendanges précoces. Nous suivons ces travaux de concert avec l'Agglo et nous procéderons à la rénovation de la voirie dans la foulée. Il nous faudra conjuguer avec la météo pour mener à bien la chose.

Le terme prévisible de ces travaux sur les réseaux est annoncé pour la fin de l'année. L'étroitesse de la rue rend également difficile la progression des opérations et nous avons dû réglementer le stationnement de la rue Carnot pour permettre l'accès aux habitations et aux parcelles du coteau.

Enfin, vous avez certainement pu voir que le rond-point Lobet s'était paré de rose pour témoigner notre soutien à « Octobre Rose ». L'éclairage des massifs et des pierres est achevé et vient transformer cette entrée de village. Divers programmes de couleurs sont possibles tout au long de l'année.

Nous souhaitons moderniser chaque entrée de village, en abordant un nouveau thème à chaque fois, tout en respectant notre attachement à Pierry et à la Champagne.

Nous espérons également que ces réalisations ne seront pas détruites par quelques indéclicats, comme ce fut le cas pour le pont de la rue Pasteur. Quel est l'intérêt de détruire des plantations, de faire des tags sur un édifice, de casser des bancs...

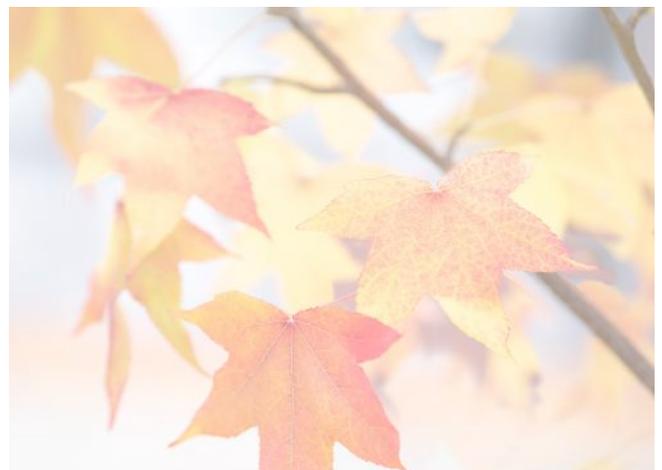
En ces temps difficiles, c'est de solidarité et de respect mutuel dont nous avons besoin, pour tous et chacun d'entre nous.

Il est temps maintenant de vous laisser découvrir cette édition du bulletin municipal.

Bonne lecture

Cordialement

**Éric PLASSON, Maire de PIERRY**



## RÉNOVATION DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE

Notre église Saint Julien, un des fleurons de notre patrimoine communal souffrait, sur sa façade initiale (soit la partie gauche de celle-ci), d'érosion et de problèmes d'infiltration. Nous avons donc décidé d'y remédier ; ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Chatignoux spécialisée dans la rénovation de monuments historiques.

Un jointolement complet a été entrepris sur la porte et le pilier gauche ceci afin de sauvegarder la façade originelle.

**Christophe DAZY, Adjoint au Maire**



## OCTOBRE ROSE

Chaque année, pendant le mois d'octobre, de nombreux pays, dont la France, organisent différents événements pour sensibiliser le grand public au cancer du sein.

Notre village a soutenu Octobre Rose en éclairant le rond-point Jules Lobet en rose...



# AU COEUR DE NOS ÉCOLES

## MOUVEMENTS AU SEIN DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

### DÉPART...

Début juillet 2022, Madame Karine MARCHAND, directrice-enseignante à l'école élémentaire, a désiré quitter ses fonctions au sein de l'établissement et partir vers de nouvelles aventures professionnelles. Elle a souhaité dire « au revoir » en conviant, autour du verre de l'amitié, de nombreuses personnes avec lesquelles elle a travaillé tout au long de ses années à PIERRY.

Son implication au sein de l'école élémentaire et sa collaboration avec l'équipe municipale ont été soulignées par Monsieur le Maire qui lui a remis des présents pour la remercier et lui souhaiter une belle continuation !

Attachée à favoriser l'épanouissement des élèves, Madame MARCHAND a transmis avec passion les valeurs pédagogiques qui lui sont chères. C'est avec une certaine émotion que les enfants et les parents retiendront son professionnalisme.

Nous souhaitons à Madame MARCHAND d'écrire de nouveaux et beaux chapitres dans sa carrière professionnelle !

### ... ET ARRIVÉES.

Suite au départ de Madame MARCHAND, Madame Karine DEVILLERS a pris ses fonctions à l'école élémentaire. Elle occupe le poste de directrice et enseigne en classe de CE1. Son remplacement lors de sa journée de direction est assuré par Madame Cerise HACHARD.

Une nouvelle enseignante est également arrivée à la rentrée de septembre 2022, Madame Emmanuelle SIMONET pour la classe de CP.

Madame Sonia NOGUEIRA et Monsieur Geoffrey FARGET sont de nouveau présents cette année pour, respectivement, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Au sein de l'école maternelle, l'équipe pédagogique est la même que celle de l'année passée : Madame Anaïs BEAURAIN (classe de grande section et directrice) et Madame Marie-Laure ROBILLARD (classe de petite section et moyenne section).

Elles sont accompagnées de Madame Sylvie COLLINET pour la classe de grande section et de Madame Tacko COULIBALY pour la classe de petite et moyenne sections, qui assurent les fonctions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et agent d'animation.

Souhaitons la bienvenue aux personnes qui intègrent les écoles depuis cette rentrée.

Et souhaitons à tous, enseignants, enfants et parents, une belle année scolaire.

### Blandine VIÉ-FORBOTEUX, Adjointe au Maire





# ALSH JUILLET 2022



« Et oui et oui l'école est finie ... »



Place au Centre de Loisirs, avec une équipe d'animateurs pleins d'énergie et de bonne volonté, qui s'est déroulé du 8 au 29 juillet 2022. Le thème proposé était : « Cow-boys et Indiens ». Lors de ces trois semaines, de nombreuses activités manuelles ont été mises en place en lien avec le thème : fabrication de totems, de tipis, d'étoiles de shérif ou encore de coiffes d'indiens...

Des activités sportives et ludiques ont été proposées aux enfants comme des jeux d'eau, une chasse au trésor, un parcours de trottinette...

Chaque semaine, une sortie était organisée.

Journée Zig Zag Parc 1

Le 13 juillet : Zig Zag Parc à VAL-DE-VESLE



Sous un soleil au zénith, les enfants ont pu profiter des structures gonflables et aquatiques : une bonne journée de détente et de rigolades.



Journée Mer de Sable

Le 21 juillet : La Mer de Sable à ERMENONVILLE

Sensations fortes garanties : manèges et spectacle de cow-boys et d'indiens étaient au rendez-vous !





## Le 26 juillet : Visite du Parc des Félines à LUMIGNY

Découverte des fauves en petit train, rencontre des lémuriens en liberté pendant leur repas et caresses aux chèvres naines étaient au programme de cette sortie.



Le 29 juillet, dernier jour de centre, les enfants ont eu le privilège de participer au festival « Voi(x)là l'été ! » organisé par la ville d'Épernay.

Rendez-vous était pris au jardin de l'Hôtel de Ville avec le groupe « Weepers Circus » pour une ambiance festive.



Les portes du Centre se sont refermées après que les parents ont été conviés au verre de l'amitié, afin de découvrir les bons moments passés par leur(s) enfant(s) au Centre de Loisirs de PIERRY.

Merci à l'équipe d'animation traditionnelle (Fanny, Cyrille, Elodie, Sandrine et Mélanie) accompagnée de Juliette, Noémie et Hugo (animateurs pour la période estivale) pour leur bonne humeur et leur enthousiasme.

Rendez-vous au prochain ALSH qui se déroulera la première semaine des vacances de la Toussaint.

À noter également, la reprise des mercredis récréatifs sur le thème "Art et Culture : Conception d'œuvres sur le modèle abstrait d'un peintre néerlandais".

**Pour tous renseignements** (ALSH et mercredis récréatifs), contacter Madame COUSIN au 06.83.15.22.78 ou par mail: periscolairepierry51@gmail.com.



Fanny COUSIN, Directrice Péri-scolaire-Extrascolaire



## FUITE D'EAU POTABLE RUE JEAN JAURÈS

Suite aux travaux réalisés en 2021 sur l'échange des conduites et de la réfection de la chaussée, il a été constaté en août 2022, par l'entreprise Véolia, des fuites au niveau du branchement sur la conduite d'eau potable, bien que les essais de pressions et d'étanchéité fussent conformes lors de la mise en eau.

Ces fuites se situaient au niveau des numéros 34, 40, 48 et 62, deux fuites avaient déjà fait l'objet de réparations aux numéros 47 bis et 47 ter.

L'entreprise ayant réalisé les travaux pour le compte de la CAECPC (Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne) s'est engagée à reprendre la réparation des fuites.

Il a été demandé pour la réfection des enrobés, que cela soit réalisé en pleine largeur de chaussée et sur une certaine longueur en fonction des entrées des habitations.

Ces travaux ont été réalisés du lundi 03 au vendredi 07 octobre 2022.

Bien entendu, ces travaux de reprises, regrettables pour la voirie neuve et pour la tranquillité des riverains, ne sont ni de la responsabilité et ni à la charge de la commune.

Merci de votre compréhension et veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

**Eric Plasson, Maire**  
**Gérard Triboy, Adjoint au Maire**





## SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIF

Après un travail en toute collaboration, une convention d'objectifs a été signée entre la ville de Pierry représentée par Mr Le Maire, Éric PLASSON, et l'Association de l'Entente Sportive des Coteaux Sud représentée par son président, Rudy GADRET, qui était accompagné, pour l'occasion, de son secrétaire, Sébastien MAHEUT, et de son trésorier, Éric DUCORNET.

La Ville de Pierry entend travailler en partenariat avec l'association, construire avec elle une collaboration s'inscrivant dans la durée et, compte tenu du coût important des installations et de leur entretien pour la commune, il semble nécessaire de clarifier les enjeux, les objectifs et les engagements de chacun au sein d'une convention.

Ces accords marquent à la fois la fin des travaux de rénovation du terrain de football de Pierry et le début d'une saison footballistique commencée le 9 octobre 2022 par une victoire 3-1 « à domicile » en match de coupe contre l'équipe réserve du CS Aÿ.



**Bruno VERPRAET, Conseiller délégué**





## ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Le terrain d'honneur du stade municipal de Pierry a fait peau neuve, et beaucoup d'entre vous nous interrogent sur son histoire. En voici donc les grandes lignes.

Le club de foot Union Sportive de Pierry a été créé en 1974/1975 par M. PAUL POTHELET et plusieurs bénévoles. A l'époque, l'US Pierry jouait sur un seul terrain au lieu-dit « Les Loges Turbanne », situé au niveau du rond-point qui se dirige vers Cuis ou Monthelon.

Dans les années 1976/1978, M. Jean Bagnost, maire de Pierry, décide, avec la municipalité, de racheter le terrain des Aulnois en vente à cette période, lieu où se situent les terrains de football actuellement. Les lieux étaient d'anciens marais, il était donc difficile de jouer en période hivernale à cause de la montée des eaux.

En 1978/1979, de plus en plus de jeunes veulent jouer au football, l'abbé Bertrand pallie le manque de terrain en autorisant le club à jouer dans le parc du presbytère et leur prête une salle en guise de vestiaire. L'hiver, M. Gaston Picard, Président de la coopérative vinicole de Pierry, leur permet d'évoluer sur le quai de la coopérative.

En 1980, M. Paul Pothelet avec son entreprise de BTP comble les marais de remblais pour mettre à niveau et résoudre le problème de montée des eaux. Il construit à ses frais deux vrais terrains, au lieu-dit les Aulnois. Grâce à cela l'école de football a pu démarrer.

Le club aménage le site : achats et installation des vestiaires, mains courantes, but à 11, but à 8, banc de remplaçants, grillage extérieur, etc...grâce à un crédit qu'il rembourse sur 15 ans, et viabilise l'endroit (eau, électricité, assainissement, etc.).

C'est pour la saison 2014/2015 que des nouveaux vestiaires, financés par la commune, viennent remplacer les anciennes installations devenues obsolètes à cause des nouvelles normes.

Puis c'est au tour du terrain d'honneur, après 40 ans de bons et loyaux services, d'être remis aux normes pendant la saison 2021/2022: agrandissement aux normes FFF et arrosage automatique pour garantir une surface de jeu optimum.



Nous avons tous hâte de pouvoir fouler ce nouveau terrain qui, j'en suis sûr, sera utilisé à bon escient par nos équipes. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses supporter les équipes de votre village.

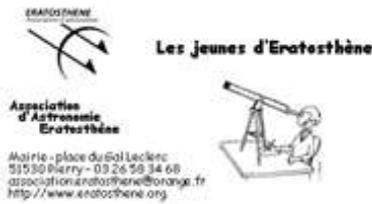
L'Entente Sportive des Coteaux Sud remercie pour la création du club, M. Paul Pothelet ainsi que toute la famille Pothelet, que ce soit Denis ou Nicolas. En effet, la famille Pothelet a toujours été présente pour le club et nous ne les en remercierons jamais assez.

Nous remercions aussi tous les bénévoles qui se sont donné corps et âmes pour que le club continue à vivre et faire partager toutes ses connaissances footballistiques. L'éducation par le sport reste notre priorité.

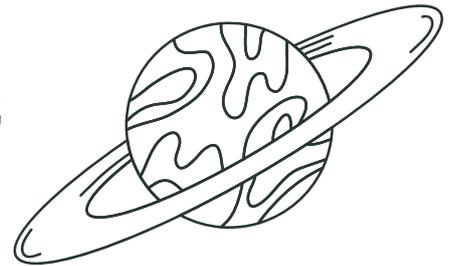
Nous remercions la municipalité qui a réalisé un gros travail pour réaliser ce projet, ainsi que tous ses habitants de nous avoir permis, 40 ans après le premier engazonnement, d'avoir un tout nouveau terrain pour faire évoluer nos équipes dans de très bonnes conditions.

Encore un immense MERCI !!!

**M. Rudy GADRET- Président de l'Entente Sportive des Coteaux Sud**



## ÉRATOSTHÈNE



Le club d'astronomie Ératosthène est un club de passionnés d'astronomie mais nul besoin d'être un expert pour y adhérer. Il suffit d'avoir envie de découvrir tout ce que le ciel nous offre comme merveilles : la lune, les étoiles, les constellations, les planètes, les galaxies....et bien d'autres choses, toutes plus surprenantes les unes que les autres.

Du matériel d'astronomie (jumelles, lunettes, télescopes, PST, etc...) est à la disposition des membres pour les observations.

En complément aux réunions, le club organise différentes manifestations telles que la Nuit des Étoiles, la balade astronomique ainsi que des conférences ou des expositions régulières.

Les membres se réunissent le samedi soir tous les quinze jours dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, à partir de 20h30.

La cotisation est de 25 euros.

Au programme des séances : cours théoriques et sorties aux environs d'Épernay quand le temps s'y prête pour observer la lune, les planètes et le ciel profond (galaxies, nébuleuses ...)

La première séance a eu lieu le samedi 1er octobre.

**Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre**

par mail : [association.eratosthene@orange.fr](mailto:association.eratosthene@orange.fr)

Ou par téléphone : 03 26 58 34 68

Ou par courrier : Association Ératosthène, déposé en mairie.

**Notre site : <http://www.eratosthene.org>**



## LES SARMENTS ARGENTÉS

Après 6 semaines de vacances, l'association les Sarments Argentés a rouvert ses portes (salle du Chai) le lundi 6 septembre aux mêmes horaires de 14h à 18h.

Notre week-end à Morteau s'est bien passé avec du soleil malgré quelques soucis avec le car et l'hôtel était superbe.

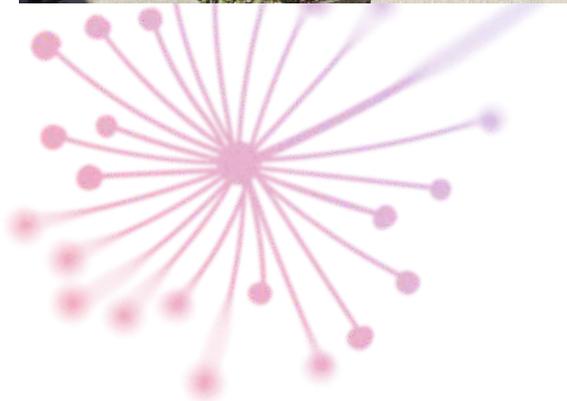
D'autres sorties sont prévues:

- au cabaret le 4 décembre 2022 (complet)
- à la fête de la bière - encore quelques places
- votre journée beaujolais qui aura lieu à la salle des fêtes de Pierry le dimanche 20 novembre. Elle est ouverte à tous les Pierrytiers et Pierrytières
- pour l'année 2023, un voyage de 8 jours est prévu

Un repas goûter à l'Auberge Champenoise a eu lieu le 26 septembre 2022 pour fêter les vendanges 2022. Nous avons passé une très belle après-midi.

Les personnes intéressées pour une inscriptions à une sortie ou un repas de l'association peuvent passer à la salle.

Cordialement,  
**Le président - Joël Lalin**





## LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

En ce début d'automne, l'association "Les loisirs de l'âge d'or" a organisé une sortie en baie de Somme, sortie couronnée de succès : petite croisière, repas dans une auberge et petit train du siècle dernier dans la campagne autour de la baie. Le soleil et la bonne humeur ont contribué à cette journée enrichissante.



Le dimanche 27 novembre, nous organisons un repas dansant sur le thème "Années 80" ouvert à toutes et à tous.

Qui dit Années 80 dit habillement d'époque, venez vous replonger dans l'ambiance des musiques et chansons qui ont fait danser notre jeunesse.

Renseignements au 0689369093

D'autres événements sont prévus et nous vous tiendrons informés prochainement.

**Le Président, Bruno DELIÈRE**



## Anim'Pierry.

Au mois de juillet nous vous annonçons la récente création de notre association dont l'objet social est de resserrer les liens sociaux entre pierrytiers en organisant des manifestations festives, culturelles, éducatives ou sociales. En 3 petits mois nos adhérents ont planché sur le sujet, les bras et les têtes ont « chauffé » pour réaliser le but que l'on s'était fixé à savoir donner le coup d'envoi effectif avant fin septembre.

Objectif réussi : le top départ vient d'être donné et c'est le côté festif que nous avons choisi en organisant une fête des vendanges ; force est de constater que ça a démarré sur les chapeaux de roues ! Une véritable réussite plébiscitée par tous les participants que ce soit de vive voix ou sur les réseaux sociaux.

La journée a été magnifique, agrémentée d'un radieux soleil...gage d'une réussite pour une manifestation extérieure.

Une vingtaine d'exposants, artisans des métiers de l'art et de la bouche avaient accepté de nous faire confiance et ont exposé leurs œuvres ; de jolies découvertes diverses et variées attendaient les visiteurs le long des allées du parc.

De plus, 150 convives ont partagé une potée champenoise concoctée par nos artisans locaux, notre boucher Michel pour la potée et notre boulanger Patrick pour le dessert avec son fameux pierrytier. Le service était assuré par les adhérents de l'association, en toute simplicité et dans la bonne humeur.

Côté animations, nous avons invité 2 artistes réputés : Olivia Begyn pour la chanson suivie d'une surprenante prestation du mentaliste le Professeur T. De plus les dames n'ont pas été oubliées car elles se sont vues couvertes de roses par le biais d'une loterie originale.

Pour le site, nous avons opté pour le jardin de l'Hors du Rû et les pierrytiers se l'on approprié aisément. C'est un lieu magique et verdoyant qui respire la tranquillité et qui ne demande qu'à vivre, et quel plaisir de déambuler le long des allées tout en admirant les œuvres de nos artistes exposants. De plus le kiosque joliment transformé en buvette pour l'occasion fut le lieu idéal de partage et de rencontres amicales, convivialité et rigolade étaient au rendez-vous. C'est la première fois qu'une telle manifestation est réalisée en ce lieu et tous les participants ont été conquis ; dire que certains des habitants ne connaissaient pas ce parc !

Nous en profitons pour remercier tous les partenaires qui nous ont fait confiance dont la commune de Pierry pour la mise à disposition du site.

Merci pour les nombreux messages d'encouragement reçus qui nous prouvent que l'on est sur le bon chemin.

Reste à confirmer...les idées ne manquent pas. À très bientôt.

**Anim'Pierry**





### Agence Postale Communale

Lundi au vendredi  
de 9H00/12H15

Téléphone :  
03 26 56 30 61

**La boîte aux lettres se trouve  
rue Cazotte, à côté du Chai.**

Levées du courrier:  
12h du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts pour un  
départ le jour même:



### Passeport biométrique et carte nationale d'identité

A établir dans les mairies équipées  
de station d'enregistrement des  
données personnelles  
EPERNAY, Place Bernard Stasi  
BLANCS COTEAUX  
TOURS/MARNE

### Urbanisme

Dossier à retirer auprès du  
secrétariat de mairie

### Élections

Inscriptions possibles toute l'année  
sur  
[service-public.fr](http://service-public.fr)

### Journées Ramassage Déchets

**Lundi Matin :**  
déchets ménagers/ déchets BIO  
**Jeudi Matin :**  
En alternance  
sac jaune ou bleu

### Ouverture secrétariat Mairie

Du lundi au Vendredi  
de 9h à 12H  
et l'après-midi sur RDV  
au 03 26 54 03 15  
Fermé Mercredi Après-midi



## LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

**Désherbage :** Lors de son premier passage pour le Concours des Maisons Fleuries, le jury a remarqué qu'à la jonction du trottoir et de certaines maisons, les herbes devenaient envahissantes.

Nous vous rappelons que c'est au riverain lui-même de nettoyer cette partie.

Des bénévoles aident au fleurissement et à l'embellissement de notre village, aidez-les en faisant l'effort de désherber le devant de votre habitation. D'avance, un grand merci.

**Brûlage de déchets verts :** La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

### Horaires de la déchèterie de Pierry du 1er novembre au 31 mars:

Lundi: FERMÉE

Mardi: 14h-17h

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi:

9h-12h et 14h-17h

Dimanche: 9h-12h

### Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

**de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine**

**de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi**

**de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.**



**Les bennes à verre et celles du Relai pour les textiles, qui avaient été déplacées de la rue Jean Jaurès au parking de l'Hors du Rû, sont revenues au Parc du Tennis, rue Jean Jaurès.**

**Il est donc recommandé de ne plus rien déposer à l'Hors du Rû....**

### UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

### NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

### PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**.

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives.

Merci de votre participation

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter **le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30. L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

**le 06.83.15.22.78**

**ou par mail [periscolairepierry51@gmail.com](mailto:periscolairepierry51@gmail.com)**

Terminés les beaux jours, la grisaille de l'automne commence à prendre place et pour vaincre cette morosité rien de mieux que de se procurer des moments conviviaux, auprès de ses proches ou en participant à des activités locales.

C'est dans ce but, comme vous avez pu le remarquer, qu'en parallèle de nos mandats de conseillers municipaux et en collaboration avec une dizaine d'autres membres nous avons créé une nouvelle association au sein de laquelle nous allons tous œuvrer pour dynamiser et multiplier les occasions de se rencontrer

Une première manifestation a eu lieu de 25 septembre.

D'une façon générale il faut se féliciter d'un redémarrage de la vie associative à Pierry. Différentes organisations ont eu lieu récemment, que ce soit cette fête des vendanges, la kermesse, la fête patronale, sans oublier nos clubs « d'anciens » qui proposent régulièrement des actions ; celles-ci auront permis à beaucoup de nos citoyens de se rencontrer et de partager, valeurs qui nous tiennent à cœur. Ces différentes manifestations qui ont rencontré un vif succès devraient en appeler d'autres.

Pour le stade, la convention de mise à disposition du nouveau terrain et ses annexes a été signée entre la mairie et le club de football. Les 2 parties ont trouvé un accord et c'est l'essentiel. Le district Marne a validé les installations, donc place au sport et nous souhaitons un bon championnat à notre club ; mais comment pourrait-il en être autrement sur une telle pelouse...plus d'excuses avec les faux rebonds !!

En introduction nous avons écrit : la grisaille de l'automne...N'oublions que les saisons qui ont précédé cette grisaille ont permis à nos viticulteurs de réaliser une vendange exceptionnelle, et c'est de bon augure pour le dynamisme de notre région.

**Alain Gallois – Éric Lavy – Jean-Louis Richard**



### Naissance

Théo et Noha TUTIN-FRANCA  
le 15 août 2022



### Décès

Madame Gisèle DESBORDES  
le 16 juillet 2022



### Mariage

Sébastien et Émilie BRÉMONT  
le 1er octobre 2022

## Exposition de crèches

L'exposition gratuite de crèches dans l'Église de Pierry aura lieu cette année  
les week-end des 03, 04 -10, 11 et 17, 18 décembre de 14h00 à 18h00

Pour les personnes qui sont intéressées pour venir nous aider à  
installer les crèches

ou

assurer des permanences

c'est avec joie que nous vous accueillerons  
Contacter : Francine LEBERT 06 07 76 23 65



Numéros courts en cas d'urgence  
joignables gratuitement 24h/24h :

- 15 : SAMU
- 17 : Police
- 18 : Pompiers
- 112 : Urgence européen
- 114 : Personnes sourdes ou malentendantes  
(sms/fax uniquement)
- 115 : Accueil sans abri
- 119 : Allo enfance maltraitée

3237 : Pharmacies de garde  
3624 : SOS Médecin  
3977 : Contre maltraitance personnes âgées  
3919 : Violences conjugales (Victimes et  
témoins)  
03.26.56.96.60 Police d'Epernay

Plateforme nationale d'appui médico-  
psychologique pour tous les professionnels  
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ERIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire,  
soit le Président de l'association  
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530